

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 19 janvier 2021, la résolution portant le numéro 21-01-003, à savoir :

**POUR PROCLAMER LA SEMAINE DU
31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2021 -
« SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE »**

CONSIDÉRANT QUE chaque année au Québec, on compte environ 1 100 suicides et que pour chacun de ces décès, on estime que 7 à 10 personnes sont endeuillées et de nombreuses autres personnes sont ébranlées et que la semaine de prévention du suicide a pour objectif de :

1. Sensibiliser les citoyens et les décideurs à l'ampleur du problème et aux moyens de le réduire.
2. Mobiliser la population afin que tous jouent un rôle actif en prévention.
3. Augmenter la connaissance des ressources d'aide dont le nouveau service numérique québécois en prévention du suicide soit le www.suicide.ca, et la ligne québécoise de prévention du suicide au 1 866 APPELLE (1 866 277-3553), disponible partout au Québec 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.
4. Normaliser la demande d'aide.
5. Favoriser la prise de parole en lien avec le suicide en guidant les proches, les personnes vulnérables, les citoyens, les intervenants et les créateurs dans les façons d'en parler.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Proclame la semaine du 31 janvier au 6 février 2021 « SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE », sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ».

Adoptée à l'unanimité.

FAIT à Val-des-Monts ce vingt-deuxième jour du mois de janvier DEUX MILLE VINGT ET UN.

La Directrice des services administratifs
et Secrétaire-trésorière adjointe,



Myrian Nadon